

COMITE DIRECTEUR

22 Juin 2013 – 9h00 à 18h20

PARIS / CNOSF

Présents

Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Denis MAIRE, Michelle MONSERAT, Beie MOUA, David PEIFFER, Alexandre PY, Florent ROY, Bernard SAINT-JEAN, Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Andrée VIDIL.

Absents excusés

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Jacques LAPARADE, François LHUISSIER, Denis MARCHE, Dominique SAGARY, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.



Le Président ouvre la réunion en remerciant les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) pour leur participation. Il rappelle que plusieurs épreuves fédérales ont lieu ce week-end, ce qui explique notamment l'absence de plusieurs personnes de notre réunion.

Conformément aux 2^{ème} et 3^{ème} alinéa du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux :

« Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.

Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président LESCURE ouvre la réunion en les remerciant pour leur participation.

1. SECRETARIAT GENERAL – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du PV du Comité Directeur du 03 février 2013 et des CDF téléphonés des 26 février et 3 avril 2013

Les PV du CD physique du 3 février 2013 et les PV des CD téléphonés des 26 février et 3 avril 2013 ne faisant l'objet d'aucune remarque, ils sont approuvés à l'unanimité.

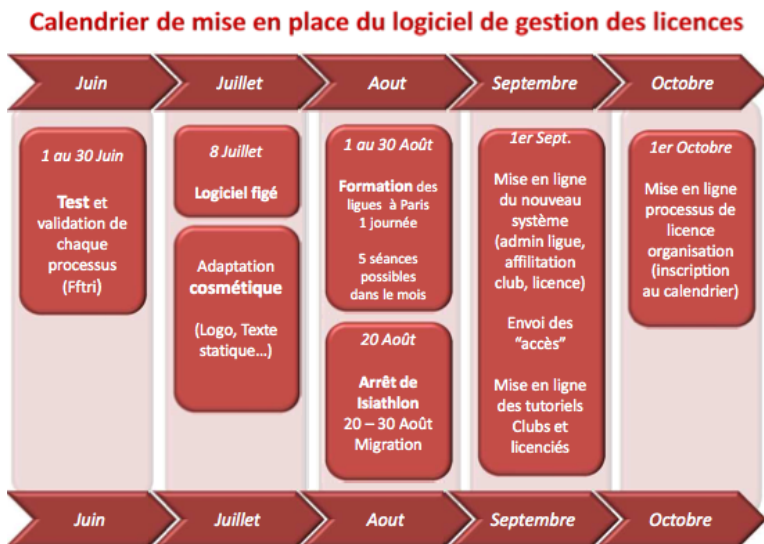
1.2. Point licences

Patrick SOIN commente le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 19 juin 2013 » qui est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 9,4 % de licenciés, avec 39 144 adhérent(e)s. Le nombre de Clubs est en réelle progression, avec déjà 36 clubs supplémentaires par rapport à la fin de saison dernière.

1.3. Projet informatique / Information Adhésion 2013

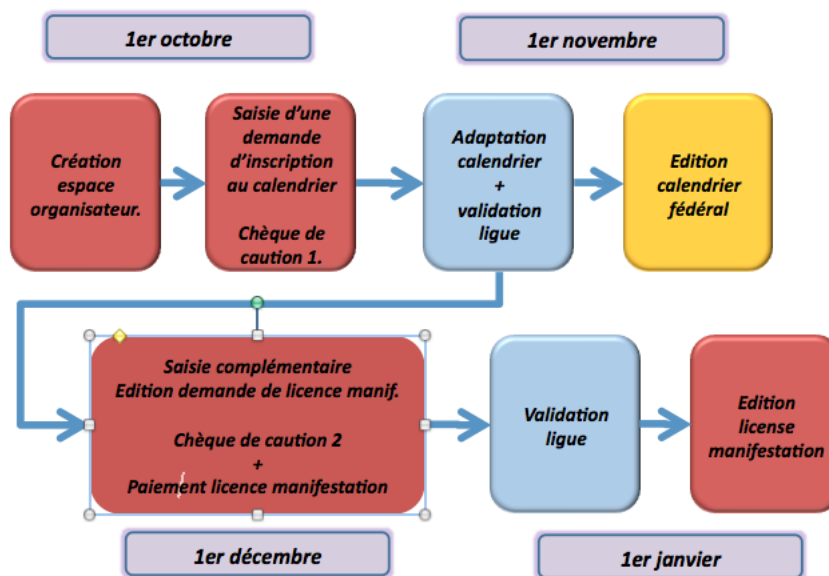
Patrick SOIN et Jean-Michel BUNIET présentent à l'écran et commentent directement les diapositives permettant d'évaluer l'évolution du projet informatique.

Cette organisation imposera pour le basculement une date d'arrêt de saisie sur Isiathlon des licences le 20 août 2013, pour une reprise des saisies sur la nouvelle application le 1^{er} septembre 2013.



Process de gestion des licences manifestation

Dans la mesure où il est impossible de réutiliser Isiathlon, et Anewco ne pouvant être prêt pour répondre dès le 1^{er} septembre à la totalité de notre cahier des charges initial, c'est le calendrier suivant qui entre en vigueur :



Patrick SOIN précise qu'un travail de communication autour de ce dispositif sera mis en place rapidement (courriers, Newsletter, etc.) et que des formations au nouvel outil seront proposées aux Ligues, aux Clubs, dès le mois d'août. Un calendrier leur parviendra au plus vite afin d'envisager la programmation de ces formations.

Nouveau numéro de licence

Jean-Michel BUNIET présente la structure du nouveau numéro de licence, plus simple, et dont les 7 premiers caractères suffisent pour accéder rapidement aux informations personnelles de chaque licencié(e). Seule la seconde lettre (ci-dessous le C) peut être amenée à changer au cours de la « carrière » de la personne licenciée. En effet, ce caractère qualifie le statut de la personne : C pour Compétition / L pour Loisir et D pour Dirigeant.



1.4 Rejet ou validation de la demande de licence de Monsieur XXX

Guillaume FRITSCH expose la situation :

M. XXX est sanctionné de 2 ans de suspension pour dopage par la Fédération Suisse de Triathlon : du 12 juillet 2011 au 11 juillet 2013

M. XXX a déposé une demande de licence en règle (dûment complétée, certificat médical conforme) au sein du club de Mulhouse courant janvier, et le club l'a transmise à la ligue par lettre RAR le 24 janvier 2013

Compte tenu de la sanction antidopage en cours, la délivrance de la licence a été bloquée.

Le Comité Directeur Fédéral décide, à la majorité :

- D'autoriser la délivrance de la licence et d'indiquer que M. XXX n'a pas accès aux activités autorisées par la F.F.TRI. ni à celles autorisées par le club avant le 12 juillet 2013
- De considérer cette licence est comme étant validée avant le 31 janvier

1.5. Projet implantation AG Fédérale 2014 / 2015 / 2016

Patrick SOIN fait part des propositions structurées et budgétisées, parvenues à la fédération, concernant les lieux où pourraient être organisées les prochaines assemblées générales fédérales. A l'unanimité, les membres du Comité Directeur valident l'orientation proposée, et dans l'ordre suivant : Quiberon (56) en 2014, Talmont St Hilaire (85) en 2015 et Lorraine (lieu à définir prochainement avec le Président de Ligue) en 2016.

1.6. Aménagement nouveaux locaux / Déménagement

De nombreux projets sont actuellement en cours et l'aménagement des nouveaux locaux, comme le déménagement, pourraient prendre plus de temps que prévu. Jean-Michel BUNIET et Guillaume FRITSCH travaillent sur ce projet. Philippe LESCURE propose que l'inauguration puisse se dérouler de façon très simple, soit lors du Comité Directeur d'octobre, soit en janvier, où seront associés aux membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales.

1.7. Informations diverses instances nationales

1.7.1. Commissions Nationales

Philippe LESCURE fait part aux membres du Comité Directeur de :

- La démission de la Commission Nationale Sportive et du Comité Directeur Fédéral de Gérard OREGGIA.
- La démission de la présidence de la Commission Nationale de la Formation, de Jean-Claude ZIENKIEWICZ, qui reste par ailleurs membre de la dite commission.

1.7.2. Processus de validation de l'ordre du jour du Comité Directeur

Philippe LESCURE propose de saisir la Commission Nationale de la Réglementation, afin que soit envisagé un processus de validation d'ordre du jour du Comité Directeur Fédéral, à ce jour aucun texte ne précise quelle est l'instance qui établit l'ordre du jour du CDF.

- Ordre du Jour Comité Directeur : L'ordre du jour du CDF est fixé par le BDF. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du CDF au plus tard 15 jours avant la tenue du CDF.

Cette orientation est validée par les membres du Comité Directeur.

1.7.3. Calendrier comptable

Au regard des difficultés régulières rencontrées du fait que l'exercice comptable est en décalage avec l'année civile, Philippe LESCURE propose, après validation de cette orientation par le dernier Bureau Directeur, de revenir à un exercice harmonisé sur l'année civile. Cette orientation est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. Un texte permettant d'encadrer ce nouveau fonctionnement sera proposé lors du prochain Comité Directeur pour une validation définitive en Assemblée Générale Fédérale, comme le prévoient nos Statuts.

1.8. Fonctionnement des Commissions Nationales / Comité d'évaluation et de labellisation des « Ecoles de Triathlon » / Règlement intérieur de l'arbitrage

1.8.1. Fonctionnement des Commissions Nationales

Pierre BIGOT explique la démarche ayant conduit son groupe de travail à réfléchir à un document standard « Fonctionnement des Commissions » dans lequel est repris, de façon transversale, le fonctionnement des Commissions Nationales.

Son objet est de définir les modes de nomination et les modes de fonctionnement des commissions nationales au sein de la F.F.TRI.

Il s'applique à toutes les commissions définies par le Comité Directeur Fédéral, sauf :

- Commission Nationale de Surveillance des Opérations Électorales > voir statuts fédéraux
- Commission Nationale Médicale > voir Règlement Médical
- Commission Nationale de Discipline > voir Règlement disciplinaire
- Commission Nationale Disciplinaire de première instance de lutte contre le dopage > voir Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage
- Commission Nationale Disciplinaire d'appel > voir Règlement disciplinaire + règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage

Finalisé, ce document est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

1.8.2. Règlement intérieur de l'arbitrage

Le Règlement intérieur de l'arbitrage est présenté et validé à l'unanimité par les membres du CDF.

1.8.3. Comité d'évaluation et de labellisation des « Ecoles de Triathlon »

Jean-Michel BUNIET présente de façon détaillée le document dans lequel le rôle, la composition et les modalités de fonctionnement du Comité d'évaluation et de labellisation des « Ecoles de Triathlon » sont élaborés. Il est validé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

1.9. Conventions avec les L.R.TRI. – évolution du dispositif

Philippe LESCURE rappelle que la convention Fédération / Ligues Régionales était au cœur du projet fédéral 2013 – 2016, recentrée sur l'aide à l'emploi et la professionnalisation. Suite au dernier séminaire du Bureau Directeur, qui s'est déroulé à Orléans, en avril dernier, les points prioritaires de ces conventions ainsi qu'un calendrier ont été abordés, et le souhait a été exprimé de voir cette aide évoluer, pour doubler d'ici la fin du mandat, passant ainsi de 7 500 à 15 000 €.

Le Président redit la particularité de notre Fédération, qui bénéficie de Conseillers Techniques Sportifs Nationaux et contrairement à certaines Fédérations, n'a malheureusement pas de Cadres Techniques Régionaux ou locaux, mis à disposition par le Ministère.

Philippe LESCURE pense que les CTS de la F.F.TRI. pourraient intégrer à leurs compétences nationales, des compétences de Zones, garantissant ainsi le renforcement du lien entre la fédération et les ligues régionales, pour une réelle déclinaison des objectifs fédéraux sur tous les territoires.

Cette évolution passe par le renforcement des compétences techniques dans les ligues, dont sont garants les CTL, d'où l'importance de flécher l'aide fédérale afin que ces compétences soient soutenues pour renforcer l'autonomie d'intervention des ligues.

Cédric GOSSE complète cette intervention, rappelant que pour cette année il a déjà eu des échanges physiques ou téléphonés avec certaines Ligues, et qu'il les rencontrera si besoins exprimés par les Présidents de Ligue. L'objectif de ces entretiens est d'accompagner la mise en œuvre du projet de chaque Ligue Régionale, sur son territoire en lien avec le projet fédéral.

Dans le cadre de l'évolution du dispositif, cette aide devrait passer à 10 000 € dès 2014, comme l'a souhaité le Président. Cédric GOSSE précise, qu'à terme, l'objectif est de mettre en place une Equipe Technique Nationale constituée des CTL et de membres de la DTN, pour garantir la déclinaison du projet fédéral sur tous les territoires, en conservant l'identité de chaque ligue.

2. TRESORERIE GENERALE

2.1 Nouveau suivi budgétaire au 31 mai 2013

Bernard SAINT-JEAN rappelle que la présentation du suivi budgétaire est nouvelle, avec une déclinaison par Secteur. Les lignes ont été réorganisées afin d'être plus cohérentes en fonction des domaines d'activité, et des responsables (cadres) du suivi budgétaire ont été nommés pour chaque secteur. La base de cette nouvelle présentation est celle du nouvel organigramme fédéral, par grands secteurs, proche de la nomenclature ministérielle par actions.

Bernard SAINT-JEAN présente et commente, sur écran, la nouvelle version du suivi budgétaire 2013. Ce document, présenté de façon détaillé en réunion, a été préalablement envoyé à tous les membres du Comité Directeur, par mailing.

Des modifications ont été apportées à cette version au 31 Mai, prenant en compte notamment :

- Les montants attribués suite à la signature de la Convention d'Objectif avec le Ministère.
- Les Commissions Nationales qui ne figuraient pas dans la version budgétaire présentée en Assemblée Générale, en février dernier, les dites Commissions n'étant pas toutes réorganisées, voire créées.
- La non réalisation du Triathlon de Paris, ce qui entraîne une version budgétaire à la baisse, par rapport au budget prévisionnel voté en Assemblée Générale Fédérale.

Bernard SAINT-JEAN fait remarquer que, à cette date, les ressources budgétisées en termes de licences et d'affiliations Clubs ont quasiment été réalisées, du fait d'une évolution toujours croissante et conséquente dans ces secteurs.

La révision du budget telle que présentée au 31 Mai 2013, à l'équilibre, avec un montant prévisionnel à 4 096 441 € est validée à l'unanimité, par les membres du Comité Directeur.

2.2 Création de société évènementielle

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, rappelle le projet fédéral de séparer « nos actions commerciales », et d'envisager la création de Sociétés en charge du Secteur Evènementiel de la F.F.TRI.. Une Holding sous forme de **Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle (SASU)**, nommée « **Triathlon Evènements** » permettrait de répondre à ces besoins. Emmanuel CHABANNES présente et commente un document Power Point dans lequel il rappelle, sous forme de calendrier, les étapes de l'appropriation et de la validation de ce projet par les différentes instances fédérales :

- 21 septembre 2012 : Bureau Directeur Fédéral
- 27 octobre 2012 : Comité Directeur Fédéral
- 23-25 novembre 2012 : Séminaire des Président(e)s de Ligues
- 12 janvier 2013 : Comité Directeur Fédéral ouvert aux Président(e)s de Ligues
- 2 février 2013 : Assemblée Générale Fédérale
- 22 juin 2013 : Validation du projet de Statuts par le Comité Directeur Fédérale
- 1^{er} novembre 2013 : mutation définitive pour ne pas gêner l'organisation 2013

Le Trésorier explique pourquoi le projet a évolué tel qu'il le propose pour validation aujourd'hui, au Comité Directeur. Il rappelle les objectifs de ce projet :

- Sécurisation juridique et financière de la F.F.TRI.
- Indépendance financière de l'organisation
- Direction unique (son directeur général suivant une politique annuelle fixée par la F.F.TRI.)
- Transparence sur le compte de résultats, les coûts salariaux et les coûts de fonctionnement (vis-à-vis ligues notamment...)
- Professionnalisation des acteurs
- Optimisation fiscale

A ce jour, Emmanuel CHABANNES propose au Comité Directeur d'élargir l'objet social de cette SASU et de valider la création SASU « Triathlon Evènements ». Les parts de cette Holding seront à 100% détenues par la F.F.TRI.. D'autres Sociétés Filles pourraient être créées par la suite (« Triathlon de Paris », « Triathlon de Nice ») en fonction de l'évolution de ces différents dossiers, et de l'activité fédérale.

Cette SASU, détenue à 100% par la F.F.TRI., ne peut être présidée par le représentant de la F.F.TRI. (personne morale), cela aurait des répercussions fiscales sur la F.F.TRI. et ne répondrait à l'objectif d'optimisation fiscale souhaité. Une personne physique doit être nommée « président » de cette SASU par le CDF.

Sur proposition de Philippe LESCURE, Président de la F.F.TRI., le Comité Directeur approuve à la majorité la nomination d'Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général de la F.F.TRI., à la Présidence de la SASU. Sur proposition du Président de la SASU, le Comité Directeur approuve à la majorité la nomination de Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général de la F.F.TRI. au poste de Directeur de la SASU.

Le Trésorier explique comment la F.F.TRI. est fiscalisée aujourd'hui et soumise aux impôts commerciaux, fiscalisée à 100% pour les organisations de Paris et Nice ou à un prorata de TVA sur ses autres activités. En confiant ses activités commerciales à des Sociétés lui appartenant, la F.F.TRI. pourra demander à ne plus être fiscalisée, échappera aux impôts commerciaux (TVA et IS), pourra récupérer 100% de la TVA sur les charges transférées, bénéficiera d'une gestion simplifiée de sa comptabilité.

2.3. Point fiscal

La fédération a obtenu gain de cause, dans les 2 dossiers cités ci-dessous.

Contrôle fiscal 2004/2005 : « La F.F.TRI. est déchargée des rappels de TVA mis à sa charge au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2005, à hauteur d'un montant de 10 375 € en droits, ainsi que les intérêts correspondants ». Et la fédération sera indemnisée à hauteur de 1 500 € pour les frais de justice.

Remboursement d'un crédit de TVA : Suite à la requête déposée par la F.F.TRI. auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, la Direction Générale des Finances a adressé un mémoire précisant que c'était à tort que le remboursement du crédit de TVA avait été refusé. La F.F.TRI. bénéficiant d'un dégrèvement de 38 471 €, un courrier de désistement de la requête introduite devant le TA de Montreuil a été transmis.

3. MARKETING - COMMUNICATION

3.1. Point général

Frank GASQUET diffuse un document, sous forme de power point, à l'ensemble des membres du Comité Directeur, permettant de faire un point d'étape, en ce milieu de saison, sur le secteur Marketing – Communication.

Au travers du questionnaire envoyé aux Ligues Régionales qui sont 18 à avoir répondu, il apparaît que :

- 10 Ligues ont une Commission Régionale de la Communication et du Marketing.
- 17 Ligues ont leur Site internet
- 8 Ligues Régionales diffusent une Newsletter Régionale
- 3 Ligues ont un emploi dédié au Secteur Communication Marketing

Le Secteur Communication Marketing fédéral organisera un colloque, à l'occasion du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, qui se déroulera à Marseille en novembre prochain, afin de

- Se rencontrer
- Définir une politique de Communication Fédérale en adéquation avec les Ligues
- Réfléchir à la mise à disposition de moyens matériels
- Uniformiser les outils de communication

L'objectif est surtout de fédérer, de créer du lien entre les Ligues Régionales et la Fédération, de travailler en réseau.

Bilan Secteur Communication 2013 à ce jour

✚ Communication Médias

- Presse Spécialisée (Partenariat en cours avec Triathlète Magazine)
- Médias audiovisuels et Radio
 - ✓ Le contrat avec Sport + (2013 et 2014) – Possibilité de mettre sur notre site les anciens films commentés.
 - ✓ Nouveau dispositif croisé avec la Web TV : Partenariat Dailymotion (Diffusion d'un clip bande annonce de l'étape à J+2 / Diffusion d'un résumé de 5mn de l'étape à J+4)
 - ✓ Contrat renouvelé avec RMC (2013) dans les mêmes conditions.
 - ✓ Contrat renouvelé avec Digivision – Noter deux évolutions :
 - Suppression de la production du Championnat de France distance M puisque dans une étape du Grand Prix F.F.TRI. (film de 42' au lieu de 26)
 - Suppression de la production du Championnat de France distance L 2013
- Relations Presse

- ✓ Contrat en cours de signature avec l'Agence BLANCONEGRO
- ✓ Renouvellement du partenariat pour 2013 avec SantéSportmag « Le triathlon est un sport "santé, nature, aventure ».
- ✓ Partenariat « Nature » « Aventure » en suspend, mais reste un objectif intéressant.
- WEB
 - ✓ Un site institutionnel : fftri.com : augmentation régulière des visiteurs sur le site
 - ✓ Deux sites événementiels : Triathlondeparis.fr et Triathlondenice.fr
 - ✓ Evolutions souhaitées
 - Rapidement sur le site fftri.com : Redéfinition des positionnements des différents dossiers du site et changement des appellations –
 - Adjonction d'une e-boutique – Adjonction de site en cas d'un 3^{ème} événement – Adjoindre des compétences d'une société spécialisée pour développer nos réseaux sociaux.
 - ✓ Evolution des sites fédéraux avec mise en place d'un portail « France-triathlon.com » avec un certain nombre de nouveautés et à plus long terme, insertion d'un bouton d'accès au portail sur les sites des Ligues Régionales / Faire en sorte que toutes les Ligues Régionales aient un site.
 - ✓ Newsletters :
 - Clubs : 1.939. contre 1.507 destinataires en 01/2013
 - Licenciés : 42.560 contre 37.897 destinataires en 01/2013
 - Internationales : 437 destinataires
 - Hors Série : Triathlon au féminin
 - Evolutions souhaitées Newsletters: une production pour les non licenciés / Une Newsletter des Ligues Régionales (voir au colloque) / 2 Hors Séries
- Opérations promotionnelles
 - ✓ Organisation d'un voyage de presse
 - ✓ Opération de Relation Presse à l'INSEP le 28 mai 2013 « Quand l'Equipe de France initie les journalistes au Triathlon »
- ✚ **Communication Hors Médias**
- Communication de proximité
 - ✓ Public ciblé triathlon
 - Déplacements en 2013 (Grand Prix et Championnat de France distance L de Triathlon + Championnat du Monde de Triathlon LD de Belfort + Championnat d'Europe de Triathlon LD de Vichy).
 - ✓ Grand Public
 - Aucune manifestation prévue en 2013 – Evolution : Soirée des « Triathlètes de l'année ».
- Outils de Communication fédéraux
 - ✓ Institutionnels : Calendrier 2013 avec évolution vers introduction de l'ex « Guide des GEF » dans le calendrier 2014
 - ✓ Événementiels : Programme du Triathlon de Paris (hors 2013) et Programme du Triathlon de Nice
 - ✓ Grand Public : tous les flyers promotionnels et les affiches sont finalisés et en stock
- ✚ **Communication Évènementielle** : Triathlons de Paris et de Nice (ce point sera traité avec la vie sportive, par Bernard SAINT-JEAN).

Bilan Secteur Marketing 2013 à ce jour

Frank GASQUET présente de façon détaillée, au 31 Mai 2013, l'état des ressources en partenariat (cash ou en produits), et l'évaluation chiffrée des impacts médiatiques, en comparaison, poste par poste avec l'année 2012.

3.2. Triathlète Magazine

Emmanuel CHABANNES et Frank GASQUET présentent au Bureau Directeur les 3 documents élaborés, suite aux rencontres avec Monsieur Thierry DEKETELAERE : projet de bail – Projet de pacte d'associés - Accord de collaboration – Promesse de cession de parts sociales. Ces projets répondent aux orientations validées par le Comité Directeur du 27 octobre 2012.

3.2.1. Collaboration Communication – Marketing

Frank GASQUET rappelle que la base de cette collaboration, de cette association entre la F.F.TRI. et Triathlète Magazine s'ancre dans une relation « Gagnant – Gagnant ». Les éléments du contrat sont validés à la majorité par les membres du Comité Directeur (1voix contre – 2 abstentions) :

3.2.2. Projet de Bail

Les principaux éléments de ce bail sont présentés par Emmanuel CHABANNES et ce projet est validé à la majorité par le Comité Directeur (1 voix contre – 1 abstention).

3.2.3. Pacte d'Associés

Emmanuel CHABANNES présente le projet de « pacte d'associés ».

3.3. Point général sur le Secteur Communication - Marketing

Philippe LESCURE salue le travail du secteur communication effectué lors de la journée du 29 mai dernier, où se sont retrouvés à l'INSEP, dans un climat particulièrement convivial, l'équipe de France, des journalistes et des élus. Le dossier de presse, remis ce jour aux membres du Comité Directeur, était de grande qualité. Les journalistes ont apprécié cette initiative de rencontre avec les athlètes, qualifiant la F.F.TRI. de fédération « modèle, exemplaire ». Philippe LESCURE souhaite qu'une telle action soit reconduite.

Philippe LESCURE rappelle que la communication est un travail permanent, de renouvellement, et dit à nouveau toute son importance dans l'accompagnement des grands projets fédéraux tels que « l'Ecole Française de Triathlon » qui verra le jour prochainement, mais aussi les « Groupes d'Âges », le « Paratriathlon », le « Triathlon Sport Santé », le « Triathlon féminin », etc. Philippe LESCURE souhaite qu'un réel plan de communication soit élaboré, de façon innovante car c'est là toute la force de notre fédération, qui a de belles histoires sportives à raconter, à partager, via les médias.

4. DEVELOPPEMENT

4.1. Nomination du Président de la Commission Nationale Emploi-Formation

Le Président LESCURE fait part, aux membres du Comité Directeur, de la nomination, au Poste de Président de la Commission Nationale de la Formation, d'Alexandre PY.

4.2. Validation des axes prioritaires du secteur développement

Jean-Michel BUNIET présente, sous forme de power point, les axes de travail des Commissions du Secteur Développement pour la période 2013 – 2017, qui pourraient être validés lors du Comité Directeur d'octobre 2013.

Commission Nationale « Développement Durable », présidée par Jean-Marc GROSSETETE

- **Axe n°1 : Animer le réseau DD** : constituer des réseaux de terrain (via les ligues et organisateurs), au niveau national (via les Commissions), à l'externe (via les partenaires). Faire vivre et animer ces réseaux, ce qui passe notamment par la formation.
- **Axe n°2 : Guide DD + fiches Thématique** : le diffuser, le promouvoir et faire évoluer les fiches.
- **Axe n°3 : Suivre et faire évoluer les labels DD** : reprendre le processus de labellisation (faire évoluer les critères, labelliser les clubs), impliquer les Ligues (accompagnement), intégrer la démarche labellisation au logiciel fédéral, former des évaluateurs.
- **Axe n°4 : Alimenter le Centre Ressources** : Trier et analyser les retours de terrain, collecter les bonnes pratiques externes (partenaires).
- **Axe n°5 : Suivi de notre démarche DD** : Suivre nos critères d'évaluation dans le temps pour une amélioration continue, et actualiser notre Agenda 21.
- **Axe n°6 : Communiquer sur notre démarche DD** : Création d'outils de communication, promotion de la démarche DD sur les manifestations fédérales, réalisation d'actions ponctuelles (jeux, concours...).

Commission Nationale « Santé - Bien-être - Loisir – Animation » présidée par Patrick POULET

- **Axe n°1 : Coordonner et animer le projet « Santé - Bien-être »** : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional, promouvoir le projet auprès du système de santé français.
- **Axe n°2 : Prévention primaire. Modalités d'accueil de publics sportifs et sédentaires dans les clubs** : Créer et diffuser un document promotionnel présentant l'intérêt du triathlon dans le cadre de la prévention primaire / Développer, au sein des formations fédérales, des modules en lien avec la prévention primaire et un outil « diagnostic » pour l'accueil des nouveaux pratiquants
- **Axe n°3 : Prévention secondaire et tertiaire. Modalités d'accueil des publics en partenariat avec le milieu médical** : Initier une collaboration avec le système de santé français / Développer, pour les éducateurs, des modules de formation spécifiques à l'accueil des publics médicalement accompagnés

- **Axe n°4 : Manifestations loisir : animations, rando-triathlons** : Simplifier les procédures de mise en œuvre / Promouvoir les manifestations loisirs et les « Espaces Triathlon ».
- **Axe n°5 : Engager une communication nationale ciblée** : Envisager des partenariats avec des magazines, des concours autour du thème de la santé, etc.

Commission Nationale « Féminines » présidée par Michelle MONSERAT

Michelle MONSERAT commente les axes de développement du projet « Féminines » présentés ci dessous.

- **Axe n°1 : Coordonner et animer le Plan de Féminisation**
- **Axe n°2 : Valoriser la place des Femmes dans le Triathlon**
- **Axe n°3 : Favoriser l'accès à la pratique pour les Femmes**
- **Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée**
- **Axe n°5 : Proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au Haut-Niveau**

Commission Nationale « Jeunes » présidée par Florent ROY

Florent ROY présente et commente le projet de développement « Jeunes », décliné au travers des 3 axes de travail présentés ci-dessous :

- **Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés)** : Les scolaires des écoles primaires, Les scolaires des Collèges et Lycées.
- **Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes** : Accompagner la mise en place de l'EFT et l'évolution de la labellisation.
- **Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail** : Mise en place d'un classement club, d'un outil de communication inter-ligues.

Commission Nationale « Paratriathlon » présidée par David PEIFFER

David PEIFFER, avant de présenter les axes de travail du projet de développement de la Commission « Paratriathlon » décrits ci-dessous, est heureux de rappeler que les 1ers championnats de France de Paratriathlon se sont déroulés à Besançon, le 19 mai dernier. Sur cette manifestation, une épreuve de coupe du Monde a pu se greffer. Au cours de la cérémonie d'ouverture, à laquelle étaient présents des représentants de l'ITU, de la F.F.TRI., des Collectivités locales, David PEIFFER a été récipiendaire d'un présent de l'ITU, afin de le remercier d'avoir facilité l'organisation de cette épreuve internationale. David PEIFFER remet officiellement ce présent à la F.F.TRI. ce jour et le Président LESCURE le remercie de son engagement dans notre sport.

- **Axe n°1 : Coordonner et animer le plan de Paratriathlon** : Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.
- **Axe n°2 : Développer et structurer l'offre de pratique** : Elaborer et diffuser un label « épreuve accessible ».
- **Axe n°3 : Développer le nombre de licencié(e)s paratriathlètes.**
- **Axe n°4 : Promouvoir le paratriathlon comme vecteur de santé et de réadaptation.**
- **Axe n°5 : Développer notre politique de classification en relation avec le secteur médical.**

Commission Nationale « Outremer » présidée par Françoise HUOT-JEANMAIRE

La Commission n'ayant pu se réunir, Françoise HUOT-JEANMAIRE revient sur les projets en cours et notamment le BF4 qui se déroule à La Réunion actuellement, Ligue Pilote sur cet axe de développement. La réalisation de ce BF4, c'est aussi le travail, depuis de longues années, des différentes instances fédérales : Elus, DTN, Personnel fédéral. Au-delà de permettre à tout un groupe d'entraîneurs régionaux d'accéder à un niveau de formation de qualité (BF4), ce projet permet aussi de montrer que les Ligues d'Outremer peuvent permettre de mettre en œuvre, sur leurs territoires, des formations de qualité, respectant les normes fédérales, malgré la distance. La formation qui se déroule actuellement à l'Ile de La Réunion est ouverte aux pays de la Zone Océan Indien, qui sont tous rattachés (sauf Mayotte, département d'Outremer) au Continent Africain. Ainsi, La Réunion fait aussi la démonstration que les Départements, Territoires d'Outremer favorisent la création de lien entre la F.F.TRI. et d'autres pays, voire d'autres continents. En effet, les relations qui se tissent actuellement entre La Martinique et la fédération Panaméricaine de Triathlon en témoignent, comme celles qui ont toujours existé entre la Nouvelle Calédonie et l'Australie.

Commission Nationale « Formation – Emploi » présidée par Alexandre PY

Le nouveau Président, Alexandre PY venant de prendre ses fonctions, le plan de formation/Emploi sera réfléchi pour être présenté lors du Comité Directeur d'octobre 2013.

4.3. Point d'avancement des Commissions Nationales

Commission Nationale « Développement Durable »

Point n°1 : Finalisation Guide DD + Fiches Thématiques.

- Document finalisé dans son écriture (y compris édito Ministère + CNOSF)
- Document maqueté gracieusement par le Ministère
- Document en phase transformation web (PDF feuilletable) par le Ministère puis par prestataire.

Point n°2 : Signature convention Surf Rider.

- Signature réalisée le 13 mai en mode dématérialisé « Web Conférence ».
- Communication dans Triathlète Magazine de juillet à propos des « initiatives Océanes »

Point n°3 : Réactivation réseau DD.

- Réactivation de la Charte d'adhésion à la démarche fédérale DD (revoir les conditions d'adhésion).
- Relance Liges => Identification des Référénts DD (programmer réunion physique).
- Sollicitation Commissions Nationales => Référént DD (travail en transversalité).

Point n°4 : Suivi des retours labels DD.

- Récupération des bilans via les ligues.
- Processus de suivi (candidature + bilan) en réflexion => à intégrer dans nouveau logiciel.

Commission Nationale « Santé - Bien-être - Loisir – Animation »

Point n°1 : Simplification des procédures d'agrément des épreuves loisir.

- Une réflexion est engagée, celle-ci doit aboutir rapidement pour intégration dans la nouvelle application fédérale
- Le but sera de différencier ce qui dans la demande ressort du caractère obligatoire ou nécessaire à l'organisateur ou à la F.F.TRI. de ce qui est des recommandations ou conseils.
- Ces points seront précisés sur un document annexe qui pourra aussi servir aussi d'outil de communication sur la mise en œuvre ces pratiques.

Commission Nationale « Féminines »

Soulignant le travail conséquent et l'investissement de Carole PEON sur le projet de la Commission Nationale « Féminines », Michelle MONSERAT présente un point d'étape des travaux de la Commission.

Point n°1 : Nouveau slogan

Propositions : « On est toutes triathlètes »
« Toutes Triathlètes ! »
« Femme, sportive, moderne, forcément triathlète ! »

Aucun slogan n'est retenu ce jour, et ce point sera traité lors d'une prochaine réunion.

Point n°2 : Vague Féminine – Nice 2013

- En partenariat avec la CNGE mise en œuvre de 2 vagues féminines à Nice (Groupe d'âge et Open), différenciées des vagues équivalentes chez les masculins
- En partenariat avec la CNCM, développement de la communication sur cette action
- En marge de la manifestation, organisation d'un colloque de la commission féminine et des référent(e)s

Point n°3 : « En septembre, rentrez triathlon ! »

Michelle MONSERAT fait part du projet de permettre aux féminines de bénéficier d'un mois d'essai en club, sur le mois de septembre. Les 500 premières féminines ayant bénéficié de ce « pass club » se verront remettre un kit de promotion : t-shirt et bidon vélo.

Point n°4 : « Le Triathlon c'est aussi pour elles »

Renouvellement du concours mis en place depuis plusieurs années (une dizaine de dossiers remis cette année). Le Club de Troyes a été désigné lauréat pour 2013.

Commission Nationale « Jeunes »

Point d'étape Ecole Française de Triathlon : la mallette de l'EFT est en cours de finalisation

Elle regroupera notamment :

- Un Guide d'Utilisation (présenté aux membres du Comité Directeur)
- Le catalogue des actions motrices (copies d'éléments remis aux membres du CD).
- Les fiches pédagogiques dans un classeur (des copies ont été remises aux membres du CD).
- Le livret EFT
- Des passeports du jeune triathlète

- Des diplômes
- Et pour matérialiser la progression : des bracelets de couleur
- En complément à cette Malette : un sac incluant des bracelets en silicone 8 couleur de blanc à or - des stickers - un bidon et des bonnets de bain - un bon de commande de réapprovisionnement, etc.

Les échéances :

- La production débutera fin septembre.
- Des News seront envoyées tous les 10 jours, dès le mois de novembre, afin de présenter l'outil et le dispositif. En parallèle, une information complète sera faite lors du Colloque des CTL et au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales.
- La remise officielle des premières mallettes est programmée au cours de l'Assemblée Générale Fédérale du 1^{er} février 2014, qui doit se dérouler à Quiberon.
- Des réflexions sont toujours en cours sur la recherche de partenariat, les coûts de transport pour envoi de la mallette.
- Concernant l'appropriation du dispositif par les utilisateurs :
 - A l'interne, des formations seront mises en place : DTN/CTL/Educateurs.
 - Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) proposera des formations pour les ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives).
 - Le partenariat avec l'USEP sera étendu après la période actuelle d'essai

Commission Nationale « Formation – Emploi »

Point d'Etape :

Jean-Michel BUNIET fait une synthèse de la rencontre Elus / DTN, au cours de laquelle plusieurs points ont été abordés, allant de la formation des dirigeants aux formations techniques. Le volet emploi a largement été évoqué. A l'issue de ces deux journées de réflexion, il restera à la commission à fixer, en partenariat avec les techniciens, les axes de travail pour une mise en œuvre des actions sur cette olympiade.

Ainsi, des réflexions pourraient être engagées sur :

- Les méthodes et outils à utiliser pour la formation des dirigeants et bénévoles.
- L'éventuelle mise en place de formations pour de l'encadrement à temps partiel.
- La création de modules complémentaires au BF5, pour une déclinaison plus large des actions fédérales (EFT, Développement Durable, etc.).

Mais aussi :

- Le soutien aux Ligues et Clubs sur l'emploi et plus particulièrement sur les emplois d'avenir.
- La déconcentration du BF4
- La taxe d'apprentissage.

4.4. Convention UNSS / F.F.TRI.

Cédric GOSSE présente la Convention UNSS / F.F.TRI. approuvée par la Commission Nationale Jeunes, qui a fait le lien avec la CNA. Les domaines d'actions sur lesquels elle repose : Organisations et championnats – Formation - Programmes spécifiques – Communication.

Lors de la réunion du Bureau Directeur du 31 mai dernier, il avait été souhaité que 2 modifications soient apportées au projet de convention :

- Ajout de l'aquathlon à la liste des disciplines pour lesquelles nous avons obtenu délégation
- Suppression du point 1.7, détaillé ci-dessous :

1.7 – La Fédération Française de Triathlon **autorise l'UNSS** à organiser les manifestations concernées par le décret n°2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique **par l'UNSS** et respectant les dispositions des cahiers des charges, du règlement fédéral et du règlement médical de l'UNSS

Seul l'ajout de l'aquathlon a été pris en compte, l'UNSS ne souhaitant pas que soit supprimé le point 1.7.

Les membres du Comité Directeur valident cette convention, à l'unanimité, pour une signature entre la F.F.TRI. et l'UNSS au cours de l'organisation du Grand Prix du Triathlon de Nice, en septembre prochain.

4.5. Proposition d'avenant à la RGF (Mutations)

Validé point par point par le Comité Directeur, le projet d'avenant N° 03 à la Réglementation Sportive 2012-2013 rentrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2013. Il concerne le Chapitre **4. MUTATION (P 17 à 20 de la RGF)**, suite aux modifications votées en Assemblée Générale du 2 février 2013, et la mise à jour de la procédure de mutation prévue dans le cadre du nouveau dispositif de gestion des licences. Les modifications apparaissent ci-dessous :

Procédure de mutation

La procédure papier n'a plus lieu d'être, la procédure informatique a été simplifiée au maximum et il n'est plus nécessaire de prévoir 1 formulaire de mutation + 1 formulaire de demande de licence, le changement de club s'opère directement au moment de la demande de licence.

En cas de défaut d'accès à Internet, le club peut se substituer au licencié

En cas de défaut d'accès à Internet, la ligue peut se substituer au club

4 MUTATION / 4.1. MODALITES

Les personnes désirant changer de club, ou passer d'une licence club à une licence individuelle, ou encore passer d'une licence individuelle à une licence club, lors de la saison en cours ou lors du renouvellement de leur licence doivent tout simplement demander une nouvelle licence par internet, à partir de leur compte personnel F.F.TRI., en choisissant le nouveau type de licence souhaité, la ligue d'accueil souhaitée (licence individuelle) ou le club d'accueil souhaité (licence club), ce dernier devant être affilié à la F.F.TRI. à la date de la demande de mutation.

Dans le cadre du passage d'une licence individuelle à une licence club :

- La ligue quittée est automatiquement informée de la demande de mutation et devra indiquer si elle l'autorise
- Une fois la mutation autorisée par la ligue quittée, le club d'accueil est automatiquement informé de la demande et pourra l'accepter (ou la refuser en indiquant le motif de refus).
- Une fois la mutation acceptée par le club d'accueil, la ligue dont dépend le club d'accueil est automatiquement informée de l'accord de la ligue quittée et du club d'accueil. La mutation sera validée par la ligue dont dépend le club d'accueil lorsqu'elle recevra le règlement des frais de dossier, des éventuels droits de mutation liés à la demande de mutation.
- Une fois la mutation officiellement validée par la ligue dont dépend le club d'accueil, la demande de licence intègre le circuit normal de validation :
 - o Validation par le club d'accueil
 - o Transfert à la ligue
 - o Validation par la ligue

Dans le cadre du passage d'une licence club à une licence club, dans un autre club :

- Le club quitté est automatiquement informé de la demande de mutation et devra indiquer
 - o s'il autorise la mutation (ou s'il la refuse en indiquant le motif du refus)
 - o le montant des éventuels droits de formation demandés
- Une fois la mutation autorisée par le club quitté, le club d'accueil est automatiquement informé de la demande et pourra l'accepter (ou la refuser en indiquant le motif de refus). Plusieurs échanges entre le club quitté et le club d'accueil sont possibles, notamment si le montant des éventuels droits de formation fait l'objet d'une négociation.
- Une fois la mutation acceptée par le club d'accueil, la ligue dont dépend le club d'accueil est automatiquement informée de l'accord du club quitté et du club d'accueil. La mutation sera validée par la ligue dont dépend le club d'accueil lorsqu'elle recevra le règlement des frais de dossier, des éventuels droits de mutation et des éventuels droits de formation liés à la demande de mutation.
- Une fois la mutation officiellement validée par la ligue dont dépend le club d'accueil, la demande de licence intègre le circuit normal de validation :
 - o Validation par le club d'accueil
 - o Transfert à la ligue
 - o Validation par la ligue
- Les éventuels droits de formation encaissés par la ligue sont ensuite reversés au club quitté.

Dans le cadre du passage d'une licence club à une licence individuelle :

- Le club quitté est automatiquement informé de la demande de mutation et devra indiquer
 - o s'il autorise la mutation (ou s'il la refuse en indiquant le motif du refus)
 - o le montant des éventuels droits de formation demandés
- Une fois la mutation autorisée par le club quitté, la ligue d'accueil est automatiquement informée de la demande et pourra l'accepter (ou la refuser en indiquant le motif de refus). Plusieurs échanges entre le club quitté et la ligue d'accueil sont possibles, notamment si le montant des éventuels droits de formation fait l'objet d'une négociation.
- Une fois la mutation acceptée par la ligue d'accueil, cette dernière la validera lorsqu'elle recevra le règlement des frais de dossier, des éventuels droits de mutation et des éventuels droits de formation liés à la demande de mutation.
- Une fois la mutation officiellement validée par la ligue, la demande de licence est automatiquement validée.
- Les éventuels droits de formation sont ensuite reversés au club quitté.

4. MUTATION - 4.2. PERIODE DE MUTATION

Toute demande de mutation effectuée entre le 1er Septembre et le 31 Octobre sera automatiquement considérée comme une mutation pour la saison suivante.

Toute demande de mutation effectuée entre le 1er Novembre et le 31 Août sera automatiquement considérée comme une mutation pour la saison en cours.

4. MUTATION - 4.3. REFUS

Seul un manquement de l'athlète à ses obligations contractuelles peut justifier le refus de mutation.

Sans réponse de l'entité quittée 15 jours après la demande de mutation, la ligue d'accueil ou la ligue dont dépend le club d'accueil peut forcer la mutation.

En cas de refus, de blocage, la ou les Ligues concernées se rapprochent des 2 clubs pour essayer de solutionner le différend. Si le différend n'est pas solutionné, le licencié concerné peut saisir la Commission Nationale Sportive.

Le paragraphe **4.4. MUTATION INDIVIDUEL A CLUB** disparaît

4. MUTATION - 4.6.2. DROITS DE MUTATION

Les compétitions retenues au titre d'une Equipe Nationale sont les Championnats Continentaux, les Championnats du Monde, la Grande Finale WTS (uniquement pour les élites) et les Jeux Olympiques uniquement.

* En cas de cumul, le droit le plus élevé est retenu.

Le paragraphe **4.7. QUOTA MAXIMUM DE MUTES** sera étudié par la CNS pour envisager d'éventuelles modifications

Le paragraphe **4.8. CAS PARTICULIERS** disparaît

5. HAUT NIVEAU ET AFFAIRES INTERNATIONALES

5.1. Congrès ETU 2013 Alanya

Philippe LESCURE félicite les membres de la F.F.TRI. élus lors du Congrès ETU, et souligne une forte représentation des cadres et élus fédéraux à l'ETU, suite à ces élections :

- Denis JAEGER, Vice-Président
- Dominique FRIZZA, Conseiller Technique (A souligner que Dominique FRIZZA est aussi Conseiller Technique ITU).
- Bernard SAINT-JEAN, Président du Comité Développement
- Claude MARBLE, Comité Médical
- Cyrille MAZURE, Comité Paratriathlon

Denis JAEGER souligne que ce fut aussi l'occasion, au cours de ce Congrès, de confirmer dans leurs fonctions les membres élus lors du Congrès extraordinaire de l'an dernier. La gestion de la nouvelle équipe a permis de passer d'un déficit structurel constant depuis 12 ans à un résultat positif de plus de 60 000 € pour

2012. Ce résultat a été affecté pour moitié aux réserves, et pour l'autre partie, à la Commission Développement. Ainsi, ce secteur sera doté, pour cet exercice d'un budget annuel de 150 000 € pour un budget total ETU avoisinant 300 000 €.

5.2. Championnat d'Europe à Alanya

Frank BIGNET commente, de façon individualisée, les résultats sportifs inscrits au titre de l'Equipe de France à ces Championnats d'Europe, qui se sont déroulés en marge du Congrès :

- **ELITE** : Jessica HARRISON (11^{ème}), Emmie CHARAYRON (25^{ème}), Vincent LUIS (5^{ème}), Pierre LE CORRE (6^{ème}), et une 4^{ème} place en relais mixte.
- **PARATRIATHLON** :), Geoffrey WERSY (4^{ème}), Raphaël Yannick BOURSEAUX (2^{ème}), Stéphane LEROY (1^{er}), Arnaud GRANJEAN (4^{ème}),
- **JUNIOR** : Léonie PERIAULT (5^{ème}), Cassandre BEAUGRAND (11^{ème}), Margot GARABEDIAN (17^{ème}), Jeanne LEHAIR (18^{ème}), Dorian CONINX (1^{er}), Raphaël MONTOYA (2^{ème}), Lucas JACOLIN (23^{ème}), Léo BERGERE (27^{ème}), Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER (37^{ème} et 3^{ème} temps en CAP). Les juniors sont 2^{ème} et 4^{ème} en relais.

5.3. Point des Commission Nationales

Thierry SAMMUT présente un point d'étape concernant le fonctionnement de la toute nouvelle Commission Nationale de Haut Niveau, qui s'est réunie téléphoniquement et physiquement, notamment avec les membres de la DTN et qui a rencontré dernièrement l'Equipe de France. Thierry SAMMUT fait part des différents axes de travail et de réflexion déjà engagés au niveau de cette instance : recherche d'amélioration de la performance, déplacements sur les épreuves, circuits internationaux et nationaux (Grand Prix), dispositifs - parcours tels que le PES, le IATE.

5.4. Point d'information du groupe de travail « groupes d'âges »

Dominique FRIZZA présente l'état d'avancement de la réflexion sur les Groupes d'Âges. Elle est menée par un groupe de travail transversal à la vie sportive (participation de Dominique SAGARY et Alexandre PY), aux Affaires internationales (participation de Denis JAEGER et Bernard SAINT-JEAN), à la Communication (participation de Frank GASQUET), à la DTN (participation de Philippe FATTORI).

Dominique FRIZZA rappelle tout l'intérêt porté par le Président LESCURE, dans son projet fédéral, à la prise en compte du développement de la pratique Groupe d'Age, sur les compétitions internationales.

La discipline : Afin de s'inscrire dans la dynamique olympique internationale, le triathlon « distances courtes S et M » a été privilégié. Le triathlon distances L et supérieures et le duathlon distance M doivent être intégrés dans le dispositif en fonction de leur intérêt.

Le public : les licenciés individuels ou clubs de la F.F TRI.

Les compétitions internationales retenues, sur proposition de la CNAI : Les championnats d'Europe et les Championnats du Monde Courte Distance de Triathlon. Les Championnats internationaux de Duathlon C.D et Triathlon L.D pourront être également éligibles en fonction de leur positionnement.

Un calendrier de courses sélectives

- Afin de revaloriser la participation à un championnat international, un calendrier de courses sélectives sera mis en place pour chacune des disciplines : triathlon distance S et M, duathlon distance M, triathlon distance L...
- Pour des raisons économiques et d'équité géographique, 1 course par Inter Région, donc 5 possibilités de se qualifier. Les courses Open des G.P de Duathlon, Triathlon D1/D2 et les Championnats de France seront intégrées en priorité au calendrier. D'autres épreuves – référencées et proposées par les Présidents des L.R viendront compléter le calendrier, en particulier pour le triathlon distance M et L.
- Ces épreuves sélectives devront avoir lieu à minima 45 jours avant le Championnat International et le programme de sélection devra être finalisé à la clôture fixée par Triathlète Magazine.

Un processus de qualification serait mis en place (tenant compte du quota de places disponibles dans chacune des catégories d'âges, défini par l'ITU).

- Dans un premier temps, l'athlète fait part de son souhait de participer à un Championnat international – Il ou elle participe à une ou plusieurs courses sélectives – Si l'athlète est sélectionné, il ou elle confirme sa participation.

- Le même dispositif serait mis en place pour les Paratriathlètes.

Des cadeaux de bienvenue pourraient être remis aux participant(e)s

- Un « pack Club France » (sac à dos, tee-shirt, casquette) offert aux 50 premiers inscrits sur l'ensemble des courses internationales.
- Une tenue équipe de France (survêtement...) offert au Podium des Championnats d'Europe et du Monde. Les lauréats seraient également qualifiés d'office pour le championnat N+1.

Mais aussi....

Un service facilitant avec un prestataire fédéral (réservations, suivi des vols, gestion des bagages, navettes hébergement) leur permettant d'être identifiés « membres du Club France » et de bénéficier d'un service et de prestations complémentaires.

D'autres prestations pourraient être proposées : l'intervention d'un mécanicien vélo et d'un kinésithérapeute, des ressources locales....

La présence d'athlètes emblématiques du triathlon distance M aux côtés de la délégation française G.A est envisagée. Le cadre d'intervention de cette athlète est à définir (reconnaissance des parcours, briefing athlète, réunion...) et fera l'objet d'une convention.

L'objectif est de donner à la F.F.TRI., grande nation du Triathlon, la dynamique « groupes d'âges » correspondant à cette image. Un plan de communication doit être envisagé pour accompagner ce projet.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les grands axes de ce projet.

5.5. Réflexion sur le paratriathlon haut niveau

Frank BIGNET fait part de la constitution très prochaine d'une cellule de réflexion concernant le paratriathlon de haut niveau. Cette cellule travaillera de façon transversale avec toutes les Commissions. Elle sera consultée sur l'écriture des modalités de sélection des paratriathlètes pour les épreuves qui se dérouleront sur les 3 saisons à venir. Toutefois, Frank BIGNET rappelle qu'il faut attendre la publication des nouveaux critères de classification par l'ITU, qui devraient être diffusés en octobre prochain avant de pouvoir réellement engager les travaux de cette instance. Le DTN précise que des relations étroites se sont tissées avec la F.F.H. permettant de réfléchir ensemble sur les projets à venir. Philippe LESCURE rappelle que c'est bien le Directeur Technique National qui est référent du Paratriathlon Haut Niveau.

5.6. Accueil d'un événement ITU

Dominique FRIZZA rappelle le projet d'accueillir une étape WTS ou une grande finale. Au regard du contexte, il propose de réfléchir à l'organisation d'un Championnat d'Europe d'ici 2017, celui-ci étant automatiquement construit en parallèle du Congrès ETU. Cette orientation est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

5.7. Accueil Equipe de Grande Bretagne sur les Championnats de France Ligues

Dominique FRIZZA fait part de la demande de la Ligue Ile de France de pouvoir accueillir une équipe de Grande Bretagne, sur les Championnats de France des Ligues. Saisie, la CNS n'a pas donné suite à cette demande, opposant l'absence de convention entre la F.F.TRI. et la Grande Bretagne, invoquant aussi les difficultés en lien avec les problèmes d'assurance. Les membres du Comité Directeur souhaitent que la CNS étudie à nouveau cette proposition.

6. VIE SPORTIVE

6.1. Paris 2014

Bernard SAINT-JEAN rappelle l'impossibilité, actuellement, de nager dans la Seine intra-muros (absence d'autorisation administrative) et la recherche d'une natation en proche ou lointaine banlieue afin de conserver la course à pied et l'arrivée à la Tour Eiffel, ainsi que le partenariat avec la Ville de Paris. Une course en ligne de l'extérieur de Paris vers l'intérieur de Paris pourrait être une réponse. Les dates des 5-6 juillet 2014 ne sont pas fixées. Plusieurs dossiers sont en cours :

- Versailles Grand Canal Château de Versailles
- Choisy / Parc des Sports
- Disney / Vaires Torcy
- Duathlon sur la base des circuits Course à Pied et cycliste 2012

- Bike & Run à réfléchir suite à la rencontre avec Garmin

Philippe LESCURE rappelle l'urgence à prendre une décision au plus vite, afin de ne pas se retrouver à nouveau sans aucune épreuve en 2014 sur Paris, avis unanimement partagé par les membres du Comité Directeur.

Il est proposé, et validé par le Comité Directeur à l'unanimité, que seuls deux dossiers sont retenus, et que les investigations en cours se concentreront sur ceux-ci : celui de Versailles (Triathlon) et celui d'un Duathlon ou Bike & Run, sur Paris. Philippe LESCURE souhaite que nous communiquions au plus vite sur l'organisation d'un événement fédéral à Paris, en 2014.

6.2. Nice 2013

Le Triathlon de Nice, finale du Grand Prix 2013 se déroulera dimanche 29 septembre. Deux courses Elite (Sprint S) seront également support du Championnat de France Elite 2013. Une course Open (Olympique M) sera support du Championnat de France Groupe d'Âges, avec titre par tranche de 5 ans pour la première fois.

La course Open compte à ce jour 500 inscrits (86% hommes/ 14 % femmes/ 56% de licenciés).

6.3. Modification du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales (Dernière étape du Grand Prix de Duathlon D1 H/F + D2F + D3 H, OLHAIN remplace VILLENEUVE D'ASCQ le 22 septembre)

Les membres du Comité Directeur valident le remplacement de l'organisation de la dernière étape du Grand Prix de Duathlon D1 H/F + D2 F + D3 H prévue initialement à VILLENEUVE D'ASCQ, sur la Commune d'OLHAIN.

6.4. Calendrier Grandes Epreuves Fédérales 2014

Christophe LEGRAND présente une ébauche du calendrier des Grandes Epreuves Fédérales suite aux rencontres ayant déjà eu lieu et aux engagements de certains organisateurs.

6.5. Convention F.F.TRI. / Fédération Malgache de triathlon

Philippe LESCURE fait part de la signature en cours de la Convention entre la Fédération Française de Triathlon et la Fédération Malgache de Triathlon. Il rappelle que le projet de création d'une Association des Fédérations Francophones de Triathlon est toujours à l'étude.

6.6. Anniversaire création ITU et 25 ans de la F.F.TRI.

Philippe LESCURE parle d'une réflexion autour de l'anniversaire de la création de l'ITU, en Avignon, du premier Championnat du Monde de Triathlon, et des 25 ans de notre Fédération. Aussi, un Board de l'ITU pourrait être organisé en Avignon, au printemps prochain, en partenariat avec la F.F.TRI. au cours duquel pourraient être soufflées les bougies symbolisant ces grands moments de l'histoire de notre sport, en Avignon.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1. Nouveau logiciel

Concernant la mise en œuvre du nouveau dispositif informatique, Pierre BIGOT tient à préciser :

- Que le référent, chef de projet de ce nouveau système est Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint de la F.F.TRI.
- L'objectif de ce nouvel outil est bien de créer des espaces individuels pour chaque membre, que chacun s'approprie un espace triathlon, au fur et à mesure de l'évolution de cet outil.

7.2. Interventions en Comité Directeur

Philippe LESCURE souhaite que le timing des interventions soit annoncé, au moment de la préparation de l'ordre du jour du Comité Directeur Fédéral.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général